

Paris, le 30 avril 2014

Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2014

Principaux faits marquants

La société a signé en mars 2014 une promesse de VEFA portant sur un actif B&B localisé en région parisienne, à Romainville, pour un montant total d'investissement d'environ 6 M€. Cet hôtel est constitué de 107 chambres et son ouverture est prévue au 2nd semestre 2015. Cet hôtel fera l'objet d'un bail de 12 ans fermes, avec un loyer fixe triple net.

Par ailleurs, depuis début 2014, 13 actifs ont été cédés pour une valeur de 105,8 M€. Par ailleurs, des accords de cessions portant sur 6 actifs représentent un montant total de 40,9 M€. Ces transactions, réalisées au dessus des valeurs d'expertise 2013, ont concerné :

- 7 hôtels Accor cédés à des franchisés et des investisseurs privés pour un total de 47,9 M€
- Les 4 dernières cliniques du portefeuille pour un montant total de 53,7 M€
- 8 maisons de retraite pour un total de 40,3 M€
- 2 actifs de commerces pour 4,8 M€

A fin mars 2014, la durée résiduelle ferme des baux reste très élevée à 6,9 années, tandis que le taux d'occupation est toujours de 100% sur le portefeuille.

Loyers à fin mars 2014 : 41,2 M€

(M€)	Loyers 3m 2013	Loyers 3m 2014 QP	Var. (%)	Var. (%) à pc	En % des loyers totaux
Hôtellerie	28,6	27,2	-4,8%	-2,0%	66%
Santé	5,7	4,8	-14,8%	1,4%	12%
Commerces d'exploitation	9,9	9,2	-7,4%	-2,3%	22%
Total	44,2	41,2	-6,7%	-1,8%	100%

Sur le 1^{er} trimestre 2014, les loyers s'établissent à 41,2 M€ en part du groupe, en baisse de 6,7% par rapport à fin mars 2013. Cette évolution s'explique principalement par :

- l'impact des cessions intervenues en 2013 et 2014 (- 2,3 M€)
- l'évolution de - 1,8% à périmètre constant (- 0,7 M€) est principalement liée à la contreperformance du chiffre d'affaires Accor en France sur le 1^{er} trimestre (- 4,3%) et aux renégociations de loyers en contrepartie de nouveaux baux de 12 ans sur le patrimoine Jardiland.

Contacts

Relations investisseurs

Philippe Le Trung
Tél : + 33 (0)1 58 97 52 04
philippe.letrung@fdr.fr

Relations Presse

Géraldine Lemoine
Tél : + 33 (0)1 58 97 51 00
geraldine.lemoine@fdr.fr

A propos de Foncière des Murs

Foncière des Murs, filiale de Foncière des Régions, est spécialisée dans la détention de murs d'exploitation notamment dans les secteurs de l'hôtellerie, de la santé et des commerces d'exploitation. Elle est le partenaire immobilier des grands acteurs des murs d'exploitation.

www.foncieredesmurs.fr

Foncière des Régions, foncière partenaire

Partenaire de la stratégie immobilière des entreprises, Foncière des Régions conçoit à leurs côtés des solutions immobilières durables et innovantes avec un double objectif : valoriser le patrimoine urbain existant et concevoir l'immobilier de demain.

Foncière des Régions dispose d'un patrimoine d'environ 10 Md€ part du groupe (16 Md€ en part totale), loué principalement à des grands comptes leaders de leur secteur (Suez Environnement, Thales, Dassault Systèmes, Orange, Edf, IBM, Eiffage...). Cette culture du partenariat responsable repose sur des valeurs et des savoir-faire clés : vision et expertise.

Le titre Foncière des Régions est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris (FR0000064578 - FDR), admise au SRD et rentre dans la composition des indices MSCI, SBF120, Euronext IEIF « SIIC France », CAC Mid100, dans les indices de référence des foncières européennes « EPRA » et « GPR 250 », ainsi que dans les indices éthiques FTSE4 Good, ASPI Eurozone® et DJSI World.

Foncière des Régions est notée BBB- / Stable par Standard and Poor's.

www.foncieredesregions.fr